



• CAB •

Les Agriculteurs **BIO** des Pays de la Loire

Communiqué de presse – 16/12/2022

Lait Bio : jouons collectif pour soutenir une filière d'excellence pour la région Pays de la Loire

La filière lait bio subit des turbulences, avec un ralentissement de la consommation depuis la fin de l'année 2021. Face à cette conjoncture, le réseau des producteurs bio des Pays de la Loire (CAB et GAB) a invité le 6 décembre à Angers les acteurs régionaux de la filière (laiteries, organisations de développement, financeurs publics, instituts techniques...) pour [partager l'état des lieux](#) et proposer des solutions concrètes. Un message commun apparaît : « *jouons collectif, en maintenant le dialogue entre producteurs et laiteries pour porter ensemble des solutions* ».

La filière lait bio continue à attirer des jeunes : c'est une filière d'excellence pour notre région !

En Pays de la Loire, nous avons 1/3 des installations aidées en agriculture biologique sur le 1^{er} semestre 2022. A l'échelle du bassin laitier Grand Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Normandie), nous avons aujourd'hui 2400 fermes en lait bio, avec une augmentation de 80% en 6 ans : « *Cette filière lait bio est une chance pour notre région, car elle assure un maintien de l'élevage, avec tous les bénéfices pour l'environnement (prairie, haie...). Il faut continuer à la soutenir.* »

Il faut proposer un avenir : une stabilité des prix et une sécurisation économique

Pour toutes ces fermes bio en place et à venir, les acteurs de la filière ont réaffirmé l'importance de donner des perspectives : « *Nous avons déjà beaucoup travaillé sur nos fermes pour réduire le coût alimentaire et être le plus autonome. Il y a sûrement encore des marges de progrès. Mais aujourd'hui, il faut garantir un certain prix en bio pour tous les producteurs collectés* ». A l'occasion de cette plénière sur le lait, nous avons travaillé sur 4 leviers à engager à l'échelle nationale ou régionale :

1 Demander un plan de filière « lait Bio », qui inclue un outil de gestion des volumes

Maîtriser les volumes de lait pour les adapter à la demande, c'est la clé d'une bonne gestion : « *Nous demandons à l'Etat de travailler sur des outils publics de régulation, en utilisant les dispositifs européens de gestion de crise (OCM). Les producteurs ou des collecteurs ont déjà réalisé des actions volontaires de réduction de volume : l'Etat doit prendre sa part pour passer cette période avec une action massive et coordonnée, comme en 2016 pour le lait conventionnel* ».

2 Soutenir les producteurs bio par une politique publique ambitieuse et pérenne

L'agriculture biologique a légitimité à demander un soutien public ambitieux par son apport environnemental reconnu et incontestable. Malheureusement, la PAC 2023-2027 n'apportera aucun soutien supplémentaire à la bio. La revalorisation du crédit d'impôt à 4500 € ne compense pas. Des ajustements sur la PAC 2023 sont encore possibles (cumul des éco-régimes) pour indemniser l'impact environnemental. « *La récente décision du Conseil régional des Pays de la Loire de maintenir une modulation bio dans la dotation jeune agriculteur (DJA) va dans le bon sens en donnant une visibilité pour les porteurs de projet. C'est une décision politique favorable pour notre filière* ».

3 Acheter prioritairement du lait bio pour nourrir nos enfants dans les restaurants scolaires

Nous lançons un appel aux collectivités locales qui détiennent une partie de la solution : « *En achetant très majoritairement des produits laitiers bio français (80 à 100%) pour les restaurants scolaires, les collectivités peuvent absorber l'excédent conjoncturel de lait bio. Ce choix politique est un soutien à l'agriculture régionale, mais aussi une mise en cohérence avec les autres enjeux régionaux : qualité de l'eau, biodiversité, climat, sobriété, emploi, santé...* »

4 Communiquer ensemble sur la bio et fièrement en rappelant tous les bénéfices inclus

« *Soyons fier de nos produits, de notre mode de production, de nos fermes. Nous devons le dire avec le sourire à nos voisin.e.s, nos élu.e.s. Expliquons que manger bio, c'est d'abord du plaisir, puis une bonne santé et enfin une contribution au respect de nos territoires* ». Nous avons besoin que tout le monde communique positivement sur la bio à son niveau (producteurs, entreprises, collectivités, interprofession) pour prendre la parole et réaffirmer nos fondamentaux en mobilisant des budgets conséquents dès ce printemps 2023.

Contact PRESSE

Eric GUIHÉRY (07-77-04-50-73) – Fabien CHAUVEAU (06-23-49-39-60) – Anne UZUREAU (06-24-53-79-69)

Coordination Agrobiologique des Pays de la Loire

9, rue André Brouard - CS 70510 - 49105 ANGERS Cedex 02

T : 02-41-18-61-40 M : cab@biopaysdelaloire.fr W : www.biopaysdelaloire.fr